

Périmètre de Protection Modifié d'un monument historique
De " l'ancienne maison du maître de Forges "
sur la commune de FRAISANS

URA,
gion d'honneur,
national du Mérite,
moine et notamment les articles L 621-1 et suivants, L 621-30-1 ;
anisme, notamment l'article L 126-1 ;
ironnement ;
007-487 du 30 mars 2007 relatif aux monuments historiques et aux zones de
e architectural, urbain et paysager ;
istérielle du 6 août 2004 relative aux périmètres de protection modifiés autour
iques ;
istérielle du 4 mai 2007 portant application du décret n° 2007-487 du 30 mars
du 17 septembre 2009 par laquelle le conseil municipal de Fraisans donne son
n de l'Architecte des Bâtiments de France de mettre en place un périmètre de
ur du monument historique de "l'ancienne maison du maître de forges" ;
al du 24 septembre 2010 prescrivant la mise à l'enquête publique du projet ;
enquête publique et l'avis du commissaire enquêteur ;
u 17 février 2011 du conseil municipal de FRAISANS portant accord définitif sur
modification de périmètre de protection envisagée est de nature à désigner des
s bâtis ou non qui participent de l'environnement du monument pour en
ou contribuer à en améliorer la qualité ;

secrétaire général de la Préfecture du Jura ;

mètre de protection autour du monument historique de " l'ancienne maison du
s sur le territoire de la commune de FRAISANS est modifié selon le plan

de la préfecture du Jura.

périmètre de protection modifié considéré sera exécutoire à compter de l'ensemble des mesures de publicité susvisées. Le dossier correspondant est par le public en mairie de FRAISANS, à l'Unité Territoriale du Jura de la Direction des Culturelles et à la Préfecture du Jura.

Secrétaire général de la préfecture du Jura, le Sous-Préfet de DOLE, l'Architecte des Bâtiments de France et le maire de la commune de FRAISANS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une mention sera mise en ligne sur le site "Internet".

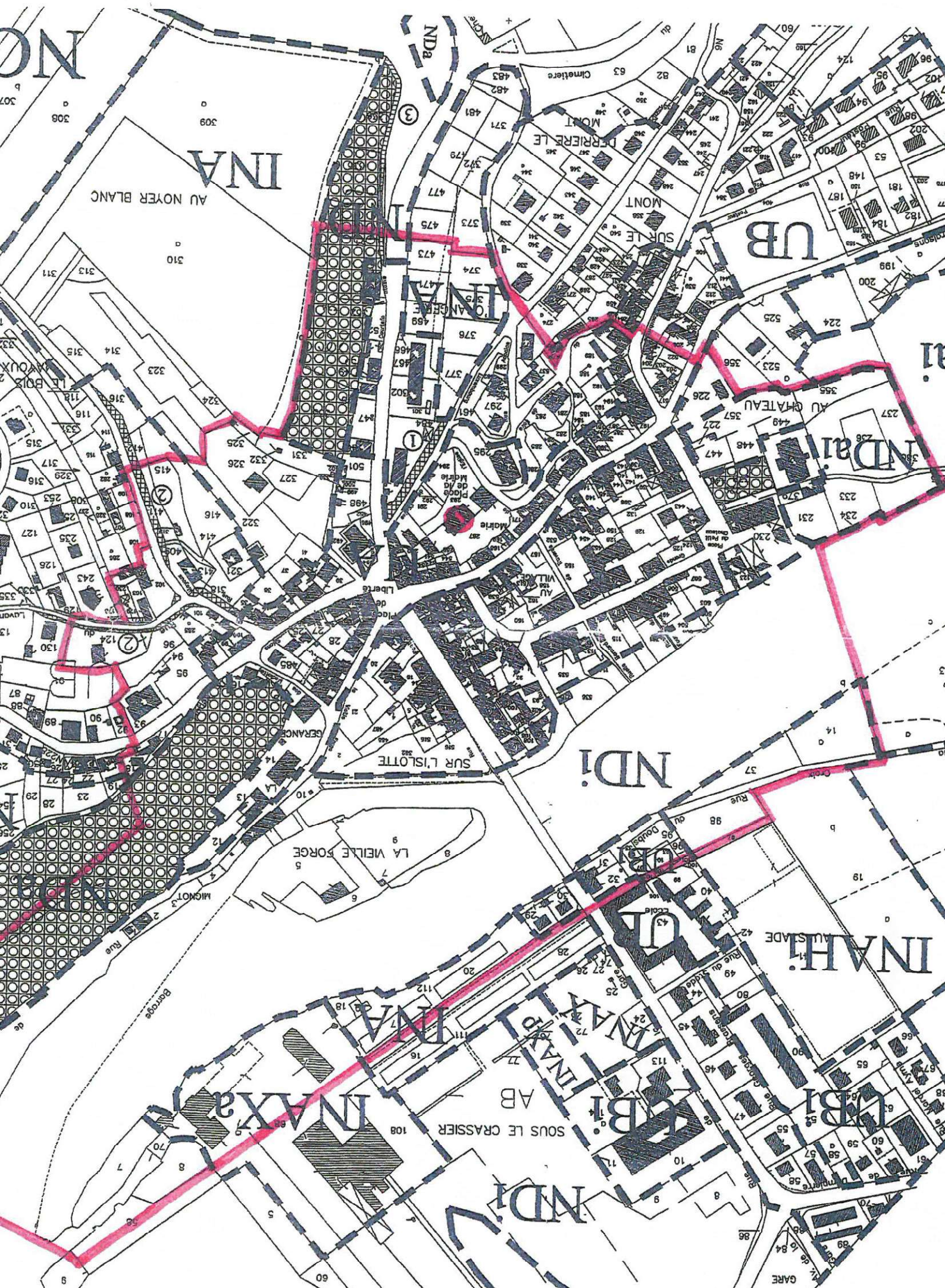
unier, le **24 MARS 2011**

Pour copie conforme
pour la Préfète
et par délégation,
La Secrétaire Administrative

Brigitte CHAPPEZ

La préfète,
Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général,

Jean-Marie WILHELM





Périmètre d'
autour d'un M
(Article L 621-2-2

Plan de Délin

Direction régionale
des affaires culturelles
de Franche-Comté

Unité territoriale
de l'Architecture
et du Patrimoine

Jura

L'Odyssée
13, rue Louis Rousseau
39000 Lons le Saunier
tél 03.84.35.13.51
fax 03.84.35.13.58

VU p
Pour donner
LONS-LE-SAUNIER, J
LA

Pour la préfète
L'attachée principal
Liliane

